

Imagerie médicale

Infiltration musculo-squelettique

Votre médecin vous a prescrit une infiltration musculo-squelettique (épaule, genou, poignet, hanche, etc...) afin de soulager un phénomène douloureux.

Cette notice a pour but de vous informer sur cette procédure et de recueillir votre consentement à la réalisation de celle-ci.

Pourquoi vous propose-t-on cet examen ?

L'**infiltration** consiste à injecter localement une faible dose d'un traitement anti-inflammatoire, le plus souvent à base de cortisone, plus rarement à base d'acide hyaluronique afin de diminuer localement l'inflammation, et ainsi la douleur.

Déroulement de l'examen

Prévoyez d'être à l'hôpital entre 15 et 30 minutes avant votre examen afin de vous faire encoder :

- Site des Viviers : à la route 190 (1^{er} étage)
- Site Notre Dame : à la polyclinique au rez-de-chaussée.

Vous serez ensuite dirigé vers le service d'Imagerie médicale.

Pensez à bien avoir votre prescription médicale, sinon votre examen ne pourra pas être réalisé.

L'infiltration est réalisée en ambulatoire, sous guidage radiologique (scopique) ou échographique, ce qui permet d'améliorer la précision du geste et de s'assurer de la bonne position de l'aiguille avant l'injection.

Lors de l'infiltration, vous êtes la plupart du temps allongé(e) sur la table d'examen. Après une désinfection très soigneuse de la peau, le médecin procède à l'injection qui est le moment légèrement douloureux de l'examen. Le médecin juge s'il est nécessaire ou non d'associer un produit anesthésique. Ensuite, il procède à l'injection du traitement anti-inflammatoire à base de cortisone (Dépo-médrol) ou éventuellement d'acide hyaluronique.

Concernant les infiltrations sous contrôle radiologique :

- Une faible quantité de produit de contraste iodé doit être injectée pour vérifier la bonne position de l'aiguille.
- En matière d'irradiation, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, l'exposition moyenne d'une radio simple correspond à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Durée de l'examen

L'examen dure une quinzaine de minutes.

Quels sont les bénéfices de l'infiltration ?

L'amélioration se manifeste en général **3 à 10 jours** après l'infiltration mais l'effet final sera jugé 2 à 3 semaines après le geste.

L'infiltration peut diminuer voire faire disparaître votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

Après l'infiltration

Un repos relatif de 24 heures est conseillé pour une meilleure efficacité du geste infiltratif. Il est donc recommandé d'éviter le port de charges lourdes ou la pratique d'une activité sportive.

Avant l'infiltration, veuillez nous prévenir :

- Si vous prenez un **traitement anticoagulant ou antiagrégant** (Aspirine, Plavix)
- Si vous avez des **antécédents allergiques aux produits de contraste iodé ou à d'autres substances** (Isobétadine, Linisol, Depo-medrol).
- Si vous êtes **diabétique**.
- En cas de fièvre ou **d'infection le jour de l'infiltration** (nécessitant le report du geste).
- Si vous êtes **enceinte** ou pensez l'être.
- N'hésitez pas à fournir **tout renseignement** qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de **toute maladie sérieuse**.

Les risques ou complications

- **Une douleur** peut survenir dans les 48 à 72 heures qui suivent l'infiltration, nécessitant parfois la prise de médicaments antidouleurs.
- Il existe un faible risque d'hématome **sous-cutané, et d'hématome intra-articulaire** et vous devez nous préciser si vous présentez un problème de coagulation ou si vous suivez un traitement qui fluidifie le sang.
- Le produit cortisonique peut être à l'origine du **déséquilibre de la glycémie** chez la personne **diabétique** et d'un **déséquilibre la tension artérielle** chez la personne **hypertendue** dans les jours qui suivent le geste.
- Comme pour toute injection, il existe un très faible risque d'**infection**. Les jours suivant l'infiltration, tout signe d'infection (fièvre, inflammation au point d'injection, forte douleur) doit donc amener à consulter votre médecin traitant ou les urgences dans les plus brefs délais.
- **Allergie liées à l'injection de produit de contraste iodé** (pour les infiltrations sous guidage radiologique) : le plus souvent, il s'agit d'un simple urticaire, mais des accidents allergiques plus graves (asthme, œdème de Quincke, choc anaphylactique) peuvent survenir de manière exceptionnelle.
- Pour les infiltrations superficielles un **aspect inesthétique** au point d'injection est parfois possible (très rarement), lié à une fuite de produit sur la zone superficielle de la peau.
- **Réduction potentielle de l'efficacité vaccinale** : évitez de faire une infiltration 2 semaines avant et une semaine après la vaccination.

Pensez à apporter

- **La demande d'examen** réalisée par votre médecin traitant ou médecin spécialiste. En l'absence de celle-ci, l'examen ne pourra être réalisé.
- **Votre carte d'identité.**
- **Le formulaire de consentement (reçu en annexe) complété et signé**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ECLAIRE DU PATIENT

(Annexe à rendre au service d'imagerie avant votre examen)

Je soussigné, Mr, Mme, Melle (Nom et Prénom) :

Donne mon accord pour :

- Une infiltration d'épaule
- Une infiltration de genou
- Une infiltration de poignet
- Une infiltration de hanche/sacro-iliaque
- Une infiltration de coude
- Une infiltration de cheville
- Une infiltration d'une articulation du pied
- Autre région : préciser :

Je confirme avoir reçu, lu et compris la notice d'informations concernant les infiltrations.

J'ai été informé(e) de la nature et du but de l'intervention proposée. J'ai également été informé(e) des bénéfices, risques et complications possibles.

Date : Signature (Patient).....

La signature du patient doit être obtenue, sauf en cas d'urgence ou d'incapacité de discernement.

Nom et prénom du représentant légal ou thérapeutique :

Signature du représentant légal ou thérapeutique :

Questionnaire à remplir avant l'infiltration :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? Oui - Non
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agréagant type cardioaspirine, Asaflow, Clopidogrel, Ticlopidine, Ticlid, Eliquis, Pradaxa, Xarelto, Héparine, Sintrom,...?)
- Etes-vous allergique à certain médicaments (Isobétadine, Linisol, produits cortisoniques (Depomedrol, Produit de contraste iodé, ...)) ? Oui-Non
- Etes-vous diabétique ? Oui -Non
- Etes-vous hypertendu ? Oui - Non
- Présentez-vous de la fièvre ou des signes d'infection le jour de l'infiltration Oui-Non
- Pour les dames, êtes-vous enceinte : Oui-Non
- Autre renseignement ou maladie sérieuse à nous signaler :

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Le refus de l'examen d'imagerie médicale entraîne l'impossibilité de poser un diagnostic correct.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service d'imagerie médicale

Secrétariat d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

 [060/11.48.33](tel:060/11.48.33) ou [060/11.48.52](tel:060/11.48.52)  radio@ghdc.be

Rédaction	Validation	Vérifications	Approbation
Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique	Loana Miceli, Secrétaire en gestion documentaire	Karine Sohier, Technologue en chef Imagerie médicale. Jean-François Navas, Technologue en chef en Imagerie médicale Louise Pichon, Radiologue	Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique.

IM-CE-00i – V01 – Approuvé le xx/xx/xxxx
Date de la prochaine révision : xx/xx/xxxx

